

*Taux d'activité des 25 à 49 ans
selon le nombre et l'âge des enfants en 2019*
(en %)

	<u>Ensemble</u>	<u>Femmes</u>	<u>Hommes</u>
Taux d'activité des 25 à 49 ans	87,8	83,3	92,4
1 Sans enfant	88,3	87,7	88,8
2 Un enfant	89,7	85,7	95,0
3 Deux enfants	90,3	85,5	96,6
4 Trois enfants ou plus	77,2	66,5	93,4

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes âgées de 25 à 49 ans.

Source : Insee, enquête Emploi.

Q.0. Qu'est-ce qu'un actif ? Un actif occupé ? un actif inoccupé ?

Définitions de l'INSEE :

La population active occupée (ou population active ayant un emploi) comprend, au sens du recensement de la population, les personnes qui déclarent être dans l'une des situations suivantes : exercer une profession (salariée ou non), même à temps partiel ; aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ; être apprenti, stagiaire rémunéré ; être chômeur tout en exerçant une activité réduite ; être étudiant ou retraité mais occupant un emploi.

La population active inoccupée (ou chômage) représente l'ensemble des personnes de 15 ans et plus, privées d'emploi et en recherchant un.

Q.1. Précisez le numérateur et le dénominateur de la donnée soulignée « 87,8 » Faites une phrase interprétative les mettant en valeur (Conseil : commencez votre phrase par le dénominateur...)

Taux d'activité des 25 à 49 ans = (Nombre d'actifs de 25 à 49 ans / L'ensemble des 25 à 49 ans)

Sur 100 personnes âgées de 25 à 49 ans, 88 (par excès) sont des actifs. OU Les actifs représentent 87.8 % des individus âgés de 25 à 49 ans.

Q.2. A partir des lignes 1 et 4, mesurez l'impact du nombre d'enfants sur le taux d'activité selon le genre. Commentez rapidement du point de vue statistique uniquement.

A partir d'un enfant, le poids relatif des femmes actives sur l'ensemble des femmes diminue. A trois enfants ou plus, les femmes actives ne représentent plus que **66.5 %** des femmes de 25 à 49 ans ayant trois enfants. Au contraire, le poids relatif des hommes actifs augmente avec le nombre d'enfants : A trois enfants ou plus les hommes actifs représentent **93.4%** des hommes de 25 à 49 ans ayant trois enfants. Soit un écart de poids relatif par rapport aux femmes de **26.9 points**.

Q.3. A l'aide de données pertinentes montrez que le deuxième enfant est un seuil avant que le nombre d'enfants ne perturbe le taux d'activité ... des femmes essentiellement.

Jusqu'à deux enfants, **les taux d'activité**, quel que soit le genre, ne sont que très peu modifiés. Mais, à trois enfants ou plus, les femmes actives ne représentent plus que **66.5 %** des femmes de 25 à 49 ans ayant trois enfants. Au contraire, le poids relatif des hommes actifs augmente avec le nombre d'enfants : A trois enfants ou plus les hommes actifs représentent **93.4%** des hommes de 25 à 49 ans ayant trois enfants. Soit un écart de poids relatif par rapport aux femmes de **26.9 points**.

Q.4. En quoi ces données peuvent-elles être révélatrices :

→ de rôles sociaux attendus différents selon les genres et d'une surreprésentation des femmes dans le travail salarié à temps partiel.

Dans le **cadre social** actuel, on constate ici **statistiquement** que ce sont davantage les femmes qui quittent le statut d'active que les hommes. En termes de **rôles (comportement attendus)**, cela peut signifier que les **normes (règles de conduite)** intériorisées par les individus sont genrées et qu'il est **attendu socialement** que les femmes s'arrêtent davantage de travailler que les hommes à la venue des enfants dans le couple. Les femmes qui conservent une activité le font aussi plus souvent à temps partiel, toujours car il est **socialement attendu** qu'elles s'occupent davantage des enfants que les hommes.

→ d'une pauvreté plus marquée chez les femmes notamment dans les familles monoparentales.

Cette **sous-activité des femmes** génère nécessairement une **perte de rémunération** et donc une **pauvreté** plus marquée chez les femmes en termes de **revenus du travail**, notamment dans les familles monoparentales où elles ne peuvent compter sur le **revenu** du conjoint.

→ d'une dépendance relative des femmes (vis-à-vis des hommes, de leur famille ...ou des services sociaux) quant à l'accès aux biens et services marchands.

Ces **attendus sociaux** peuvent rendre les femmes davantage dépendantes des hommes ou de leur famille en termes de **revenus** qui permettent pour **un ménage** de consommer **les biens et services marchands**. Cette dépendance en entraînant une autre, celle aux services sociaux (**A.PU**) pour accéder à certains **biens ou services** (logement, nourriture, fournitures scolaires, etc.).